

# LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE BATTAGLIA RÉMY ET SUR ALEXANDRE JUVING-BRUNET

Il s'est passé de longs mois depuis la dernière publication, car il y a eu beaucoup de rebondissements !

**Rappel pour ceux qui n'auraient pas suivi :** Depuis un **premier compromis de vente datant de début 2016**, de mauvaises surprises quant à la qualité du sol mis en vente et autres déboires, la vente n'avait pu se concrétiser devant notaire et une procédure était en cours de longue date.

**En novembre 2023, AJB avait convaincu mon vendeur qu'il allait le sauver, en réalisant une belle affaire avec lui, à savoir, m'expulser de mon lieu de vie, me faisant passer pour un squatteur, mais également vendre des parcelles non constructibles, ce qu'il avait d'ailleurs commencé à faire et je peux le prouver !**

**En novembre 2023**, alors même que j'ignorais l'existence de ce triste personnage usant et abusant de son grade de capitaine, j'étais averti qu'il venait de faire plusieurs vidéos appelant ses « troupes » à investir mon lieu de vie par tous les moyens, me jetant dehors avec enfants, animaux et matériel, assurant que tout cela était légal, qu'il y aurait d'ailleurs des hommes de loi sur place, et il avait même convaincu un général de répondre à l'appel sur le terrain (une trahison de plus de sa part vis-à-vis d'un haut gradé)...

*J'ai tenté de prévenir AJB via des messages sur Facebook, en commentaire de ses vidéos Youtube, mais également via le groupe Telegram qu'il avait mis en place pour organiser l'opération « Qui sème le vent récolte la tempête », que je n'étais pas squatteur et qu'il était mal informé.*



Afin de feindre de n'avoir pas eu connaissance de ma mise en garde sur Facebook, le jour même il prétendait quitter Facebook ! Rassurez-vous il continue à y sévir évidemment...

Nos mises en garde sur le groupe Telegram « qui sème le vent récolte la tempête » ont été ignorées également, tout comme plus tardivement, mon courrier recommandé avec AR envoyé à son adresse de Toulon qui n'a jamais été retiré !

YouTube FR Rechercher

Suite et fin de l'opération Anti-Squat : notre ami agriculteur aura gain de cause. Fermez le ban !

ALEXANDRE JUving-BRUNET 65,8 k abonnés

11 381 vues il y a 17 heures

386 commentaires

**R** @dossier.v.les.arcs.83 il y a 2 heures

Chers Citoyens,

La vérité sur cette affaire est toute autre... Vous pensez plaider la cause d'un pauvre agriculteur devenu SDF mais c'est tout le contraire... Il s'agit là d'un marchand de bien immobiliers qui spéculer sur des terres agricoles !! Il a été condamné pour les mêmes faits à Roquebrune-sur-Argens et s'apprêtait à faire la même chose ici, aux Arcs-sur-Argens. Tout était prévu depuis le début, l'escroquerie était montée de toutes pièces et une famille a été brisée, avec trois enfants de 17, 12 et 4 ans au début de l'affaire en 2016... Le travail de toute une vie a été anéanti en un rien de temps par cet escroc qui essaie encore 8 ans après de nous voler par tous les moyens.

Nous soutenons la vérité, en ferez-vous de même ?  
Je vous laisse en juger par vous-même et vous invite à cliquer sur le lien ci-dessous pour vérifier.

De plus, tous les documents administratifs sont enregistrés en mairie et les dossier civil et pénal sont vérifiables en gendarmerie.

Je me mets à votre entière disposition pour vous fournir tous les éléments nécessaires.

N'hésitez pas à me contacter sur ce profil Facebook et à partager les posts qui y sont publiés afin de révéler au grand jour la vérité et l'ampleur de l'escroquerie qui se cache derrière cette situation.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553608082420>

Bien à vous,

Rémy

Moins

**R** @capitaine\_juving\_brunet il y a 31 minutes

Non vous vous méprenez et abusez d'informations malveillantes. La personne en question est bien un agriculteur qui a exploité cette terre jusqu'à ses 60 ans avant de la louer pour préparer sa retraite. Squatté durant plusieurs années. Votre malveillance n'a d'égale que votre idiotie.

**R** @dossier.v.les.arcs.83 il y a 1 seconde

Mais vous rigolez @capitaine\_juving\_brunet, il a acheté ce terrain le 28/02/2014 et l'a mis en vente en 2015 pour le vendre même pas deux ans après l'achat, parce que oui, il s'agit bien d'un compromis de vente et non pas d'une simple location comme vous l'énoncez. Même pas deux années, au cours desquelles il ne l'a pas du tout exploité et vous osez dire qu'il a exploité cette terre jusqu'à ses 60 ans??? Tout ça est ridicule, pourquoi a...

Lisez attentivement les commentaires de cette image tirée d'une vidéo postée par M. JUving BRUNET !

Message écrit par mes soins pour alerter les agissements de M. Juving Brunet

Message de M. Juving Brunet ignorant volontairement la vérité dans le but de conquérir la propriété.

Avide de s'approprier le domaine agricole dont j'étais occupant et acheteur, il repérait les lieux le 24/11/2023 au soir, prouvant sa présence sur les lieux en vidéo, alors qu'en soirée, un incendie se déclarait dans les habitations légères à 6 mètres de ma maison, et que les canalisations d'eau des serres avaient été sectionnées !

**Les services de Gendarmerie et les Pompiers devaient intervenir, et à ce jour, il nous est impossible d'obtenir le rapport des pompiers ! C'est un miracle que l'on ait pu maîtriser l'incendie criminel.**



Ces messages et vidéos ont été diffusés sur la conversation Telegram "Qui sème le vent récolte la tempête" créée et gérée par M. Juving Brunet.

Le message sous le pseudonyme de Frank Gritt "Les FDP qui viennent "troller", j'ai message pour vous" nous est adressé quelques minutes après le départ de l'incendie (photo de celui-ci prise à 21h41, message envoyé à 21h57).

Au moment même de l'incendie criminel, M. Juving Brunet déclare avoir été sur site faire un repérage la veille de la manifestation organisée par ses soins dans une vidéo envoyée sur le groupe Telegram.

**Et oui M. Juving Brunet, tout comme vous nous savons manier l'informatique et nous avons tout sauvegardé bien sagement. La vidéo ainsi que tous les messages seront rediffusés sur la page Facebook et le site internet.**



L'opération du 25/11/2023 ayant échoué, quelques acharnés revenaient le lendemain, sans succès !

Dès lors, mon vendeur se retrouvait seul, AJB lui reprochant même de n'avoir pas fait sa publicité lors de son passage dans l'émission de Cyril Hanouna après le coup de force !

Récemment, mon vendeur ayant repris son autonomie de décision, au vu de la situation, des procédures en cours, des hypothèques pesant sur la propriété puisqu'il ne remboursait plus ses crédits, a demandé à la justice un médiateur, puis un conciliateur, ce qui a abouti à un accord amiable le 26/11/2024, afin d'officialiser très vite la vente devant notaire...

**Cet accord prouve que je n'ai jamais été un squatteur mais bel et bien l'acheteur de la propriété (comme résumé dans l'article de VAR MATIN du 11/07/2024)**

*Je diffuse quelques phrases de l'accord signé par le vendeur, un commissaire de justice, le conciliateur et moi-même :*

« Accord transmis à qui de droit pour clôturer le dossier et acter la vente »

**Je suis bien l'occupant licite depuis le 01/01/2016 et j'ai bien réalisé d'importants travaux sur la propriété, ce qui met un terme à la procédure avec mon vendeur, mais pas avec Alexandre JUVING-BRUNET, car celui-ci a continué à m'envoyer ses « sbires, délogeurs, larbins, disciples, commandos... appelez ces personnes comme bon vous semble...**

Ils sont venus à plusieurs reprises me menacer de mort de la part de leur chef (moi je ne l'appelle pas capitaine car il fait honte à l'uniforme et à l'armée). La teneur de leurs propos était bel et bien ma vie contre la propriété :

**« On ne contrarie pas le capitaine, c'est lui le gestionnaire maintenant ! »**

*Extraits du groupe Telegram où AJB envisage de recruter ses sbires avec l'argent de ses généreux donateurs !*



**AJB a perdu à son propre jeu. Les hommes de mains qu'il m'a envoyés me disaient qu'il était intouchable et protégé à haut niveau !!!**

Il est vrai qu'il est allé jusqu'à dénoncer à la DGSJ l'un des premiers à avoir créé un CSP, via le site public des CSP avec la mention « sympathies salafistes »... Il a sans doute été protégé, mais je ne pense plus que ce soit le cas, nous avons trop d'exemples qui démontrent que de tels dictateurs finissent toujours par tomber ; et dans l'hypothèse où il aurait des commanditaires, il serait surprenant que ceux-ci prennent le risque de continuer à le fréquenter !

**J'appelle toutes ses victimes à se joindre aux personnes qui ont osé se dresser devant lui, pour qu'il soit condamné, qu'il réponde de ses actes et rembourse toutes les personnes qu'il a détroussées, grâce à ses multiples cagnottes, appels aux dons, prêts ou encore actions illégales en tous genres...**

Toutes les semaines, il nous pond un nouveau projet et redemande sans cesse de l'argent à la population pour alimenter ses comptes de sociétés à l'étranger « **et bien sûr dans la transparence la plus totale** » ose-t-il dire, alors que la cagnotte qu'il a lancée pour aider les agriculteurs, n'est plus mise à jour depuis mi-mars 2024, qu'il n'aurait

aidé que 20 fermes, mais pas en leur faisant des dons, au contraire, en leur faisant des avances sur production, qu'ils ne seront peut-être pas capables d'honorer en cas d'épidémie ou de catastrophe naturelle ! Les donateurs ont été trompés, et n'ont pas participé pour que leurs dons se transforment en créances et potentiellement saisie en cas de carence, pour s'accaparer les biens de pauvres travailleurs honnêtes !

**Vous ne reverrez jamais votre argent si vous ne vous réveillez pas ! IL FAUT AGIR...**

Il suffit de lui demander des explications, relevés de comptes, comptabilité, traçabilité des dépenses, bénéficiaires des résultats de ses sociétés... Par ailleurs, les services de l'Etat auraient tout intérêt à s'intéresser de près à un homme qui mène grand train, sans activité professionnelle probante, sans investir en fonds propres, avec trop souvent des domiciliations à l'étranger alors qu'il est en France, ou probablement en Suisse épisodiquement alors qu'il est sous contrôle judiciaire et interdit de quitter le territoire métropolitain...

**Un conseil aux membres des CSP dont il ne cesse de parler, mais dont le nombre est plus que réduit, et les actions peu visibles :**

Si ces personnes ont un minimum de jugeotte, qu'elles cessent de servir de prête-nom pour des actions illégales telles que bénévolat pouvant être requalifié de « travail dissimulé », ou gestion commerciale improvisée où il dégage sa responsabilité... Non seulement, il ne les remerciera pas, ne les mentionnera plus sur « le mur des cons » du site des CSP, désormais vide sous la pression, mais ils risquent d'être mis en cause pour participation à une escroquerie en bande organisée à grande échelle puisqu'il s'agit maintenant du Franc Libre, mais aussi de la FFL suisse avec fuite de capitaux collectés sur le sol français vers l'étranger...

De la même façon, celle qui l'a accompagné dans ses tournées rémunératrices, et partage sa vie, sera sans doute mise en cause puisqu'elle a intégré le conseil d'administration de la FFL suisse, gérant 4 sociétés ! Rappelons qu'il est interdit de gérer en France, et qu'elle-même ne semble pas être formée à la gestion de telles sommes !



*Ces périodes troubles favorisent l'apparition de certaines personnes, se présentant comme des « sauveurs », et il n'est pas simple de savoir à qui faire confiance, tant il peut y avoir d'acteurs susceptibles d'appartenir à une « opposition contrôlée », ou pire des mythomanes ou des escrocs, comme ce personnage qui déclare se sacrifier pour les autres, ayant été missionné par Dieu, Jésus-Christ et la Vierge Marie !*

*Quoi qu'il en soit, moi, Rémy BATTAGLIA, au nom de toute ma famille, remercie sincèrement tous ceux qui m'ont aidé et soutenu dans ces années difficiles, et tout particulièrement mes avocats, et Jonathan HOGRELIUS citoyen-reporter du média indépendant VECU qui a passé beaucoup de temps à préparer 2 interviews avec moi, et 1 droit de réponse demandé par mon vendeur...*

*L'année 2025 sur le plan personnel s'annonce meilleure, et je vous souhaite à tous, malgré un contexte mondial difficile et à haut risque, de faire la lumière sur les agissements de certains profiteurs de crise, et de récupérer si cela est encore possible les valeurs que vous pensiez mettre entre de bonnes mains.*

Je vous joins ci-dessous lien page Facebook / site internet :

FACEBOOK

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553608082420>

SITE INTERNET

[justicepouremy.wixsite.com/remy-battaglia](https://justicepouremy.wixsite.com/remy-battaglia)

[https://justicepouremy.wixsite.com/remy-battaglia?fbclid=IwZXh0bgNhZWQCMTAAR01RoLKWJi\\_jgvu7-s669LCTICZMV85agGx-DQ0-Tb6kkJOFv8p48gxaU4\\_aem\\_P68YR4EG\\_yH3hG1BzkgR0w](https://justicepouremy.wixsite.com/remy-battaglia?fbclid=IwZXh0bgNhZWQCMTAAR01RoLKWJi_jgvu7-s669LCTICZMV85agGx-DQ0-Tb6kkJOFv8p48gxaU4_aem_P68YR4EG_yH3hG1BzkgR0w)

J'ai eu la chance de m'en sortir, mais si le 25 et 26 novembre 2023, ils avaient réussi à pénétrer par la force dans la propriété, j'aurais tout perdu et me serais retrouvé SDF.

**Comment pourra-t-il se justifier puisqu'il a été prévenu plusieurs jours avant la manifestation ?**

Donc moi, BATTAGLIA Rémy, accuse Alexandre Juving Brunet d'avoir voulu porter atteinte à ma famille, mes biens et ma vie. La justice ne peut pas fermer les yeux sur de tels actes et le laisser se pavaner et continuer à détrousser la population.

J'ai une première fois porté plainte contre lui le 02/12/2023, classée sans suite seulement 12 jours après. Puis une deuxième fois le 10/12/2024 pour "Natinf 10189 : menace de mort" qui cette fois-ci, vu l'ampleur de la situation, j'espère sera prise en compte.

Une partie de ces plaintes sera diffusée sur mes réseaux.

**Message à Alexandre Juving Brunet :**

**Je t'invite à venir échanger sur tes actions, il n'est plus nécessaire de faire appel à tes équipes. Fais preuve de courage et de responsabilité, sois direct et assume tes choix. Tu sais où me trouver, je ne cherche pas à me cacher comme tu le fais !**

Je vous tiendrais au courant du retour de MONSIEUR Juving Brunet, si retour un jour il y a, car vous le connaissez aussi bien que moi ! A très bientôt sur ma page Facebook et mon site internet...

Et comme je ne suis pas le seul à avoir affaire aux malversations de M. Alexandre JUVING BRUNET :

Prochaine étape :

***Réhabiliter dans ses droits le gestionnaire du Domaine de Beaulieu à Pécy (77), Henri Van Den Molengraft (VDM) qui avait racheté au châtelain la société d'exploitation du domaine sur ses fonds propres, qu'AJB a exclu du poste de trésorier du CSP local, lui interdisant quasiment d'exercer la gestion du château, et de réaliser les beaux projets planifiés. AJB l'a de surcroît diffamé gravement sur ses médias publics, l'accusant de malversations gravissimes alors que le Général André COUSTOU l'avait choisi pour être trésorier de sa toute nouvelle association PRO PATRIA.***

***Encore une trahison puisque le Général COUSTOU présidait le Comité de soutien d'AJB jusqu'à ces déclarations scandaleuses...***

***A noter : Plusieurs actions juridiques sont en cours concernant Pécy (77)***